

Franck MARLIN
Député de l'Essonne

Étampes, le 30 avril 2020

*Membre de la Commission
de la défense nationale et
des forces armées*

Maire honoraire d'Étampes

Monsieur le Président, cher Johann,

Par courrier du 23 avril dernier, j'appelais votre attention sur le besoin d'un soutien immédiat pour beaucoup de TPE et PME du Sud-Essonne afin de leur éviter le dépôt de bilan et/ou leur permettre d'aborder la période de déconfinement.

Comme je vous l'indiquais, le développement économique étant une compétence obligatoire fondamentale des EPCI, je considère que la CAESE doit intervenir avec détermination sans tarder auprès des entreprises.

Ma dernière correspondance étant restée sans réponse, je me permets de préciser quelques pistes que l'Agglomération pourrait s'approprier.

En premier lieu, la bonne reprise de l'activité économique sera conditionnée par le sentiment de sécurité des salariés confinés à retourner sur leur lieu de travail.

L'Agglomération a décidé de commander deux masques grand public par habitant et de les faire distribuer. C'est une excellente initiative. Je pense que la CAESE pourrait, dans le même esprit, accompagner les entreprises pour mettre en œuvre les mesures à prendre pour rouvrir. Certaines dont la trésorerie est exsangue auront du mal à faire face, seules, aux aménagements nécessaires.

Retourner travailler, impose à certaines familles de faire garder leurs jeunes enfants. Pour ceux qui ne sont pas encore en âge d'être scolarisés, il me semble important que les parents soient pleinement rassurés sur l'accueil par la CAESE en termes de faisabilité et de sécurité sanitaire.

Au-delà de cet aspect sanitaire, ce qui est en jeu c'est la survie des entreprises du territoire.

La loi offre aux EPCI la latitude d'apporter des aides financières aux entreprises, y compris en difficultés, en coordination avec la Région.

J'invite de nouveau instamment la CAESE à se saisir sans délai de cette capacité qu'elle est seule à pouvoir exercer aux côtés de la Région, dans le cadre de ses compétences.

Chaque fermeture d'entreprise sera autant de recettes fiscales perdues pour l'Agglomération et la commune d'implantation. Sans compter le coût social qu'auront à supporter les CCAS pour soutenir la vague de chômeurs que l'on peut craindre.

Dans cette logique, il me semblerait légitime que la CAESE n'ait pas à supporter cette charge sur ses seuls fonds propres. Le bloc communal doit se mobiliser, y compris en renégociant et gelant, pour cette période exceptionnelle, si nécessaire, les versements de la CAESE aux communes membres.

Il me semble qu'en unissant leurs forces, l'Agglomération et l'ensemble de ses communes membres doivent pouvoir investir un million d'euro pour soutenir les entreprises de leur territoire.

Les rencontres que j'ai pu avoir avec plusieurs chefs d'entreprises mettent également en évidence que l'obtention de prêts n'est pas toujours aussi simple que la situation sanitaire et économique devrait l'imposer. Par ailleurs, les prêts bancaires ne sont pas gratuits et les entreprises en difficulté n'ont pas besoin de cette charge supplémentaire.

Initiative Essonne intervient déjà de manière très efficace pour octroyer des prêts d'honneur à taux 0 aux porteurs de projets qui créent ou développent leur entreprise. Cette association est pour l'essentiel financée par des adhésions et subventions de collectivités.

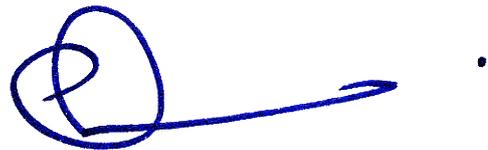
Je propose que la CAESE prenne rapidement l'attache d'Initiative Essonne et qu'elle négocie avec l'association un élargissement momentané de son objet afin qu'elle accompagne des entreprises sinistrées COVID-19 qui peuvent rebondir.

Là aussi le bloc communal pourrait se mobiliser pour constituer le fonds qui serait utilisé par Initiative Essonne.

Je vous réitère toute mon inquiétude pour l'avenir économique de l'Étampois Sud-Essonne et reste à votre disposition sur le thème.

Vous remerciant par avance de me tenir informé de la suite que vous souhaitez réserver à la présente,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, cher Johann, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Franck MARLIN

Monsieur Johann MITTELHAUSSER
Président
Communauté d'Agglomération Étampois Sud-Essonne
76 rue Saint-Jacques
91 150 ÉTAMPES

FM/ES/04-2020